

MUTUALISATION LOCALE DE L'ÉNERGIE ET RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Le groupe Verrou



Le sujet

La mutualisation locale de l'énergie consiste en une approche commune et territorialisée de la production, et de la consommation d'énergie, de l'appariement de l'une à l'autre et ce pour un bénéfice individuel et collectif, sur le plan environnemental, social et économique.

Elle revêt une dimension particulière en ce qui concerne l'électricité dont le caractère public de la distribution dans le résidentiel et les enjeux d'équilibrage en puissance dépassent l'échelle locale.

Elle peut prendre la forme de :

- ▶ dispositifs coopératifs de production, de stockage, et de flexibilité.
- ▶ dispositifs d'échange au sein d'un même réseau.
- ▶ dispositifs d'optimisation engageant d'autres vecteurs et d'autres sources d'énergie.

Ces innovations interrogent la capacité à :

- ▶ trouver les solutions techniques, contractuelles et tarifaire associant efficacité énergétique et équité sociale et territoriale.
- ▶ disposer du système de gestion des données favorisant la flexibilité sans menacer la privacy, assurant la transparence sans dissuader les opérateurs.

La méthode

Le groupe verrou réunit les démonstrateurs industriels pour la ville durable et des experts bienveillants, afin :

- ▶ **d'identifier** les blocages techniques et juridiques à la réalisation des projets présentant un bénéfice collectif.
- ▶ **d'acter** les engagements de l'État pour contribuer à les lever.
- ▶ **de partager** les solutions et les bonnes pratiques.

Les experts bienveillants

Direction générale de l'Énergie et du Climat (Ministère de la Transition écologique et solidaire)

CRE (Commission de régulation de l'énergie)

Enedis

FNCCR (Fédération nationale des Collectivités Concédantes et Régies)

GEG (Gaz Electricité Grenoble)

Les démonstrateurs impliqués

- ▶ Marie Galante, l'île du tourisme durable
- ▶ Démonstrateur Paris-Saclay
- ▶ Smartseille +
- ▶ La Ville grandeur nature à Chamrousse
- ▶ Bordeaux Euratlantique Living Lab
- ▶ HEP à Mouvoux
- ▶ Descartes 21 à Marne-la-Vallée
- ▶ Digital Saint Etienne
- ▶ Rêve de Scènes Urbaines à Plaine Commune
- ▶ Lifi à Palaiseau
- ▶ Ile Folien à Valenciennes
- ▶ TEST à Aulnoy-lez-Valenciennes
- ▶ Une ville durable sur un territoire de Nantes Métropole à Carquefou

« On note la variété des projets quant à leur taille, mais également en raison du fait que la dimension énergétique est couplée avec des dimensions urbaines. On s'est mis d'accord pour faciliter les dérogations lorsqu'elles sont conformes à l'évolution de notre droit communautaire, et que la généralisation sera ensuite possible.

On se l'interdira si ce n'est pas le cas.

Notre état d'esprit est également d'accompagner le projet pour les cas où cette innovation ne fonctionnerait pas ».

Pierre Fontaine

Conseiller du directeur général de l'énergie et du climat



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

🕒 Les premiers résultats

1^{er} verrous identifiés

La difficulté à établir un cadre contractuel permettant en présence d'un réseau public d'électricité une mise en relation dynamique entre producteurs et consommateurs.

Les chantiers à venir :

- ▶ Revue des solutions techniques européennes sur le stockage de l'énergie.

- ▶ Valorisation économique du stockage.
- ▶ Affectation de la production ENR locale aux consommateurs locaux.
- ▶ Tarification : tarif spécifique de la TURPE, TVA réduite pour le froid, inversion de la part fixe / consommation dans la tarification.
- ▶ Responsabilité des acteurs dans la chaîne énergétique / risque porté par l'aménageur.

Votre contact

 François MENARD, Plan Urbanisme Construction et Architecture (MTES/MCT)

 francois.menard@developpement-durable.gouv.fr

 www.ecologique-solidaire.gouv.fr

 www.cohesion-territoires.gouv.fr

 www.urbanisme-puca.gouv.fr/divd-groupe-verrou-innovation-a1041.html